



Ihosy, 26 septembre 2017. Le journaliste Fernand Cello condamné à 2 ans de prison avec sursis et d'une amende de 720.000 ariary. Libre, il est rentré chez lui le soir même

Ihosy, 26 septembre 2017. Le journaliste Fernand Cello condamné à 2 ans de prison avec sursis, assortis d'une amende de 720.000 ariary. Libre, il est rentré chez lui le soir même. Notons qu'il avait été placé sous mandat de dépôt à la prison d'Ihosy, depuis le 5 mai 2017. La suite? Laissons-le d'abord savourer ses retrouvailles avec sa famille.

Jeannot Ramambazafy - Photos: Haja Randria